UCLouvain

lneer2600

2025

Séminaire d'insertion professionnelle: néerlandais - niveau approfondi

3.00 crédits	30.0 h	Q1 ou Q2

Enseignants	Demeulenaere Isabelle (coordinateur(trice)) ;Houdmont Dag ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'unité d'enseignement est de niveau approfondi et suppose donc au départ une bonne maîtrise réceptive et productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (CECR). L'unité d'enseignement LNEER 2500 peut servir de préparation à cette unité-ci, mais n'en constitue pas un pré-requis indispensable. L'unité d'enseignement LNEER 2602 peut quant à elle être considérée comme étant la suite logique de l'unité d'enseignement LNEER 2600.
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de différents thèmes liés principalement au domaine professionnel dans lequel l'étudiant sera appelé à s'insérer. Des thématiques liées au monde professionnel au sens large seront abordées au fil des séances, tels que la création d'emploi, la discrimination sur le marché de l'emploi, les différences culturelles au sein d'une entreprise, la responsabilité sociétale des entreprises, l'égalité homme/femme, '
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** 1 **Compréhension écrite :** · d'obtenir renseignements, idées et opinions de sources hautement spécialisées dans son domaine. · de comprendre des articles spécialisés hors de son domaine à condition de se référer à un dictionnaire de temps en temps pour vérifier la compréhension. *Niveau B2+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »* 2 **Compréhension orale** : · de suivre l'essentiel d'une conférence, d'un discours, d'un rapport et d'autres genres d'exposés éducationnels/professionnels, qui sont complexes du point de vue du fond et de la forme. · dans le cadre d'une conversation, de comprendre en détail ce qui est dit en langue standard, même dans un environnement bruyant. *Niveau B2+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »* 3 **Expression orale :** · développer un exposé de manière claire et méthodique en soulignant les points significatifs et les éléments pertinents. · s'écarter spontanément d'un texte préparé pour suivre les points intéressants soulevés par des auditeurs en faisant souvent preuve d'une aisance et d'une facilité d'expression remarquables. · s'impliquer dans une conversation d'une certaine longueur sur la plupart des sujets d'intérêt général en y participant réellement, et ce même dans un environnement bruyant. *Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »* 4 **Expression écrite :** · synthétiser des informations et des arguments issus de sources diverses. · rédiger un courrier formel et connaître les formules les plus appropriées aux différentes formes de correspondance utilisées en milieu professionnel. *Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »* 5 **Code :** · Extension du vocabulaire général (au-delà des 4000 premiers mots) et spécifique au monde du travail. · Consolidation des structures grammaticales spécifiques simples et complexes du néerlandais.

	L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction. **Culture** : Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité d'apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique).
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	**L'évaluation portera sur plusieurs compétences/parties de matière :** - Evaluation permanente : participation active au cours, tâches diverses sur Moodle, présentation d'un flash d'actualité et flash culturel... (8 points) - 3 tests de vocabulaire durant le quadrimestre (6 points) - test oral interactif (2 points) - test oral individuel (4 points) **Session de septembre :** l'examen oral ainsi que les tests de vocabulaire peuvent être réorganisés pour un étudiant ayant échoué à condition d'avoir réalisé durant l'année les tâches demandées. Un étudiant qui n'aurait pas participé aux séances de cours n'aura pas la possibilité de passer l'évaluation en session de septembre uniquement.
Méthodes d'enseignement	· Encadrement: cours en groupes de maximum 20 étudiants · Charge de travail Heures présentielles : 30 h Travail autonome : 60 h. · Toutes les compétences (écouter, parler, lire et écrire) seront abordées au cours, même si l'accent sera mis sur la communication orale en milieu professionnel. L'étudiant est tenu de faire un exposé en groupe sur une des techniques de communication propres au milieu professionnel. Au cours de cette présentation, il est amené à susciter l'interaction avec le public. Ces techniques seront systématiquement mises en pratique au cours. Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...).
Contenu	Cette unité d'enseignement consiste à aider l'étudiant à anticiper son entrée sur le marché de l'emploi, en le préparant à la prise de parole en réunion, la négociation, l'entretien d'embauche, la rédaction d'un rapport, ... L'objectif est également de permettre à l'étudiant de faire plus ample connaissance avec le monde du travail, par le biais de lecture d'articles, de conférences, de séquences vidéo, de simulation d'entreprise' Toutes les compétences (écouter, parler, lire et écrire) seront donc abordées, même si l'accent sera mis sur la communication orale en milieu professionnel.
Ressources en ligne	http://sites.uclouvain.be/moodle/ http://www.wallangues.be/
Bibliographie	· plateforme d'apprentissage Moodle · matériel authentique tiré de la presse belge néerlandophone ainsi que de certains sites tels que job@.be, vacature.com
Autres infos	Conditions d'accès à cette unité d'enseignement : avant de valider le programme de l'étudiant, le jury restraint se doit de vérifier, si l'étudiant a choisi d'y inscrire cette unité d'enseignement, que la coordinatrice a bien validé l'inscription de cet étudiant dans l'un des groupes, ceci permettant une bonne gestion des groupes au sein de l'Institut des Langues Vivantes.
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : ingénieur civil en chimie et science des matériaux	KIMA2M	3		
Master [120] : ingénieur civil des constructions	GCE2M	3		
Master [120] : ingénieur civil biomédical	GBIO2M	3		
Master [120] : ingénieur civil mécanicien	MECA2M	3		
Master [120] : ingénieur civil électricien	ELEC2M	3		
Master [120] : ingénieur civil physicien	FYAP2M	3		
Master [120] : ingénieur civil en informatique	INFO2M	3		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	3		
Master [120] en sciences informatiques	SINF2M	3		
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5		
Master [120] : ingénieur civil électromécanicien	ELME2M	3		
Master [120] : ingénieur civil en mathématiques appliquées	MAP2M	3		
Master [120] en gestion des ressources humaines	GRH2M	3		
Master [120] : ingénieur civil en science des données	DATE2M	3		
Master [120] en science des données, orientation technologies de l'information	DATI2M	3		
Master [120] : ingénieur civil en génie de l'énergie	NRGY2M	3		